

Fortis AG - Vos assurances chez votre courtier

- Le Bonus-Malus -2 à vie : une garantie unique
- Une Omnium sans franchise ou avec franchise anglaise à 3 %
- Top Conducteur : des indemnisations pour le conducteur sur la base du droit commun
- L'Assistance complète (voiture et personnes) à un prix très compétitif
- AG Team, unanimement reconnu comme le meilleur service de règlement de sinistres

R.C. Auto

Bonus-Malus le plus bas à vie

Les clients qui atteignent le degré BM le plus bas (degré -2), conservent ce degré "à vie" même s'ils provoquent un ou plusieurs accidents "en tort".
Cette offre est également valable pour les nouveaux clients assurés dans une autre compagnie et ayant atteint le degré BM le plus bas depuis 2 ans.

Une échelle Bonus-Malus avantageuse

Dès le degré 4, le client atteint la prime la plus basse.
A partir du degré 0, un premier sinistre "en tort", n'a pas d'impact sur la prime.

-2	-1	0	1	2	3	4	5	6
54%	54%	54%	54%	54%	54%	54%	63%	66%

à vie

Sécurité pour les seniors

Fortis AG s'engage "noir sur blanc" à ne jamais résilier un contrat R.C. Auto sur le seul critère de l'âge.

Assistance immédiate

Si le véhicule est immobilisé suite à un accident, le client bénéficie automatiquement de la garantie "Assistance immédiate" qui organise, 24h/24 :

- le remorquage du véhicule jusqu'au lieu choisi par l'assuré ;
- le transport des occupants non blessés jusqu'à leur domicile ou jusqu'à leur lieu de destination initiale ;
- la mise à disposition d'un véhicule de remplacement pendant 24h (lorsque le sinistre survient un vendredi ou un week-end, le véhicule de remplacement est mis à la disposition du client jusqu'au lundi) ;
- l'avertissement téléphonique des proches, clients, employeurs, ...

Cette garantie est valable pour tous les accidents en Belgique (**jusqu'à 30 km au-delà de la frontière**).

Un tarif simple et avantageux

- Le tarif se base sur quelques critères clairs et simples : degré BM, kW, âge, zone géographique et sexe du conducteur principal, ...
- Pas de surprime pour les monospaces ou les véhicules à caractère sportif.
- Pas de franchise "jeune conducteur" si le conducteur principal désigné au contrat a moins de 23 ans.
- Réduction de prime de 10% pour les enseignants de plus de 30 ans.
- Couverture gratuite des remorques jusqu'à 750 kg.

Assuré en toute confiance

Fortis AG offre à tous ses clients un contrat de confiance qui garantit une interprétation avantageuse, pour le client, d'une série de notions parfois équivoques ou sujettes à interprétation dans le contrat-type R.C.

Top Véhicule

Une franchise... ou pas?

Il n'y a pas de franchise en Multirisques.

En Dégâts matériels, le client dispose d'un large choix, y compris une **vraie "Franchise 0%"** et une formule **"Franchise anglaise 3%"**. De plus, le client conserve le libre **choix du garage** où effectuer les réparations en cas de sinistre.

Des pourcentages d'amortissement avantageux	Deux formules d'indemnisation forfaitaire avec amortissement pendant 60 mois : <ul style="list-style-type: none"> • valeur conventionnelle 1 : 1,25% par mois ; • valeur conventionnelle 2 : 1,00% par mois à partir du 7^e mois.
Un tarif simple et avantageux	<ul style="list-style-type: none"> • Un tarif basé sur un minimum de critères clairs et simples : valeur catalogue, âge et marque / type du véhicule, zone géographique, âge et sexe du conducteur principal, assujettissement TVA. • Une réduction annuelle sur la prime DM en cas d'absence de sinistre et pas de "malus" en cas d'accident "en tort". • Pas de surprime pour l'usage professionnel du véhicule ni pour les véhicules à caractère sportif. • Couverture gratuite : <ul style="list-style-type: none"> - du système antivol, frais d'installation compris ; - des options et accessoires acquis postérieurement à la première mise en circulation (jusqu'à 5% du prix du véhicule désigné). • La commission s'élève à 20 % (sauf pour la formule "Franchise 0%" en DM).
Une politique antivol et après-vo simple et claire	<ul style="list-style-type: none"> • Pas d'obligation de système antivol pour les véhicules d'une valeur inférieure à 15.000 EUR. • A partir de 15.000 EUR, un système agréé VV1 (type Transponder) est exigé. • A partir de 30.000 EUR, un système après-vo agréé CJ1 est exigé pour certains véhicules à risque. • A partir de 50.000 EUR, un système après-vo agréé CJ2 intégré est nécessaire.
Les extensions de garantie du Pack Auto+	Exclusivement disponible en complément de l'Omnium ou de la Multirisques, le Pack Auto+ offre des extensions de garantie particulièrement intéressantes : <ul style="list-style-type: none"> • en cas de perte totale au cours des 18 premiers mois, remboursement de la valeur catalogue d'origine ; • en cas de Dégâts matériels ou de vol total du véhicule, une indemnisation supplémentaire jusqu'à 2.000 EUR pour les accessoires et les objets transportés ; • en Bris de vitrages, couverture des phares, feux et rétroviseurs, sans franchise ; • en cas de vol d'un monospace, une voiture de même catégorie comme véhicule de remplacement.

Garanties optionnelles

Top Assistance	Les garanties les plus larges en matière d'assistance aux personnes (dans le monde entier) et aux véhicules jusqu'à 10 ans (dans les pays validés sur la carte verte). Le tout pour un prix imbattable.
Top Conducteur	La Top Conducteur offre au conducteur, exclu de la R.C. en cas d'accident "en tort", une indemnisation qui peut s'élever à 1.239.467,62 EUR. L'indemnité n'est pas forfaitaire mais – comme pour les autres victimes – elle est calculée selon les principes du " droit commun ". La garantie s'applique à tout conducteur du véhicule désigné. La prime s'élève à 18,44% de la prime R.C. du véhicule. Il existe également d'autres formules forfaitaires pour les conducteurs et les occupants.
Protection Juridique Providis	Deux formules : la "Formule de base" et la "Formule étendue". Cette dernière prévoit également une défense en cas de litige contractuel qui découle de l'interprétation des garanties R.C. Auto, Top Véhicule ou Occupants, ou encore en cas de contestation d'une réparation effectuée.

Sans oublier ...

Des tarifs souples	Les courtiers peuvent obtenir des pouvoirs pour accorder eux-mêmes certaines réductions de prime ou des dérogations pour les systèmes d'alarme.
Un règlement de sinistre efficace	AG Team est unanimement considéré comme le service de règlement téléphonique des sinistres le plus efficace et le plus convivial pour les courtiers. Voir également la fiche spécifique "Gestion des Sinistres".
Des réductions pour les motos	Les clients également assurés chez Fortis AG en R.C. Auto bénéficient d'une réduction de 65% pour leur assurance R.C. Moto.
... et pour les motorhomes	Fortis AG offre aux propriétaires de motorhomes, de plus en plus nombreux, un tarif avantageux en R.C. et un Pack Motorhome+ avec des extensions de garantie spécifiques en Multirisques et en Omnium.

Ce document constitue une information générale. Vous trouverez des renseignements plus détaillés sur Inside Fortis AG. L'étendue exacte des garanties est décrite dans les conditions générales que vous retrouvez également sur Inside Fortis AG.